

## Etape 1 : Identité et informations administratives

 Création (1<sup>ère</sup> licence)  ou Renouvellement  N° licence :  Transfert 

- Dans le cas du renouvellement de votre adhésion, ne remplir que votre numéro de licence, nom et prénom, sauf si vous avez des modifications à y apporter.
- Les informations relatives aux parents des licenciés nés à l'étranger sont obligatoires dans le cadre du contrôle de l'honorabilité pour toutes celles et ceux qui occupent des fonctions (dirigeants, encadrants, arbitres).
- La donnée marquée d'une \* est une déclaration volontaire de la part du licencié/e, elle n'est pas obligatoire

Civilité NOM d'usage : NOM de naissance : Prénom : Date de naissance : Dépt de naissance : Lieu de naissance : Adresse : Code postal : Ville : Mobile : ☒ :	Nationalité : <input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Étrangère (Précisez) : Pays de naissance si né(e) à l'étranger :  Si né(e) à l'étranger : NOM de la mère : Prénom de la mère : NOM du père : Prénom du père :  Etes-vous en situation de handicap* : <input type="checkbox"/>
--	--

## Les catégories d'âges

	Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âges	Age en 2025
<b>Adultes</b>	Avant le 01.01.1966 Entre le 01.01.1966 et le 31.12.1985 Entre le 01.01.1986 et le 31.12.2004	(S3) Senior3 (S2) Senior2 (S1) Senior1	60 ans et plus 40 à 59 ans 21 à 39 ans
<b>Jeunes</b>	Entre le 01.01.2005 et le 31.12.2007 Entre le 01.01.2008 et le 31.12.2010 Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012 Entre le 01.01.2013 et le 31.12.2014	U 21 U 18 U 15 U 13	18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans
<b>Poussins</b>	Après le 01.01.2015	U 11	10 ans et moins

## Etape 2 : Choix du type de licence

(votre club vous délivrera les informations adaptées à votre type de pratique)

<u>21 ans et plus en 2025</u>	<u>- de 21 ans en 2025</u>	<u>Licences convention</u>
<input type="checkbox"/> Adulte pratique en compétition <input type="checkbox"/> Adulte pratique en club <input type="checkbox"/> Adulte sans pratique	<input type="checkbox"/> Jeunes (U13 à U21) <input type="checkbox"/> Poussins (U11)	Convention FFSU N° : Convention UNSS N° : Convention FFSA N° :

## Etape 3 : Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe **dont vous devez prendre connaissance**.

 Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.

 Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence comprise dans le tarif de la licence choisie (0.28cts €)

OU

 Je refuse de souscrire à l'individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

#### Etape 4 : Santé

- Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé
- J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir en pour prendre ou renouveler ma licence  
OU
- Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition

Responsable(s) légal(ux) si mineur(e) (renseignement obligatoire) :

Nom	Prénom	Téléphone

#### Etape 5 : Communication et informatique

- J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

En souscrivant à une licence fédérale, je reconnais que la Fédération Française de tir à l'arc (FFTA), les instances déconcentrées et les clubs peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du tir à l'arc à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Tir à l'Arc, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant). Ces droits peuvent être exercés en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place George Pompidou - 93160 – Noisy-le-Grand) ou à l'adresse [support-informatique@ffta.fr](mailto:support-informatique@ffta.fr). Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

#### Etape 6 : Conduite de l'archer et de l'archère

En adhérent à la FFTA, l'archer s'engage :

- à respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club ;
- à respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique
- à respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA

#### Etape 7 : Contrôle de l'honorabilité

##### **Information spécifique à l'attention des licenciés entraîneurs, bénévoles dirigeants et arbitres :**

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Nom du signataire (ou responsable légal)

Date

Signature (obligatoire)



## BAREME DES LICENCES

SAISON 2024 – 2025

Adhérent(e) né(e)	Âge	Catégorie	Gargenvillois(e) / renouvellement	Extérieur(e)	3ème et + (Licence famille)*
-------------------	-----	-----------	-----------------------------------	--------------	---------------------------------

<b>Adultes</b>	Avant le 1er janvier 1966	S3			
	Entre le 1er/01/1966 et 31/12/1985	S2			
	Entre le 1er/01/1986 et 31/12/2004	S1			
<b>Compétition</b>			143,00 €	160,00 €	89,00 €
<b>Pratique en club</b>			135,00 €	155,00 €	89,00 €
<b>Sans pratique</b>			90,00 €	101,00 €	89,00 €

<b>Jeunes</b>	Entre 01/01/2005 et 31/12/2007	U 21	124,00 €	142,00 €	66,00 €
	Entre 01/01/2008 et 31/12/2010	U 18	124,00 €	142,00 €	66,00 €
	Entre 01/01/2011 et 31/12/2012	U 15	124,00 €	142,00 €	66,00 €
	Entre 01/01/2013 et 31/12/2014	U 13	124,00 €	142,00 €	66,00 €
<b>Poussins</b>	Après 01/01/2015	U 11	99,00 €	110,00 €	41,00 €

<b>Toutes catégories</b>	Découvertes (à partir du 01/03/2023)	50,00 €	60,00 €		
--------------------------	--------------------------------------	---------	---------	--	--

<b>HANDISPORT</b>			111,00 €	126,00 €	61,00 €
-------------------	--	--	----------	----------	---------

(sous réserve de justification d'affiliation de l'adhérent auprès de la fédération française handisports)

\* tarif appliqué sur les licences les plus basses

Les règlements par chèque se font à l'ordre du " C.O.G. Tir à l'arc"